

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2021

Le dix juin deux mille vingt-et-un à dix neuf heures quinze minutes, le conseil municipal de la commune d'Ercheu, légalement convoqué le 3 juin 2021, s'est réuni sous la présidence de Monsieur François Lamaire, maire.

Etaient présents : Lamaire François - Morel Nadine - Oyon René - Boddaert Dominique - Keller Lysiane - Boitel Catherine - Duhautoy Damien - Teyssandier Sylvain - Tiron Daniel - Buisset Anne-Laure - Sauveaux Pascal - Vanlangendonck Xavier - Delimauges Didier.

Absent excusé : Carpentier Jean-François qui donne pouvoir à Lamaire François.

Absente non excusée : Potier Nathalie.

Secrétaire de séance : Delimauges Didier

Publié le 17 juin 2021

Approbation du procès-verbal du 16 avril 2021

TOURS DE GARDE ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

	1 ^{ER} TOUR 20 JUIN		2 ^{EME} TOUR 27 JUIN	
	Département	Région	Département	Région
8h-10h30	Dominique Boddaert Lysiane Keller	Catherine Boitel Damien Duhautoy	Dominique Boddaert Lysiane Keller	Catherine Boitel Damien Duhautoy
10h30-13h	Nadine Morel Daniel Tiron	Xavier Vanlangendonck Sylvain Teyssandier	Nadine Morel Daniel Tiron	Xavier Vanlangendonck Sylvain Teyssandier
13h30-15h30	Anne-Laure Buisset François Lamaire	Jean-François Carpentier Didier Delimauges	Anne-Laure Buisset François Lamaire	Jean-François Carpentier Didier Delimauges
15h30-18h	Nathalie Potier René Oyon	Nadine Morel François Lamaire	Nathalie Potier René Oyon	Nadine Morel François Lamaire
Dépouillement	Didier Delimauges - René Oyon - Lysiane Keller - Nathalie Potier		Didier Delimauges - René Oyon - Lysiane Keller - Nathalie Potier	

Membres du bureau: François LAMAIRE (président), Nadine MOREL (secrétaire), Jean-François CARPENTIER (assesseur), Catherine BOITEL (assesseur).

TARIFS ALSH ET PÉRISCOLAIRE

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le prestataire des repas de la cantine, API, va augmenter ses tarifs pour l'année scolaire 2021/2022.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'augmenter le tarif du repas de la cantine. A compter du 1^{er} septembre 2021, le prix du repas sera de 3,90€.

A compter du 1^{er} septembre 2021, les tarifs de l'ALSH et le périscolaire ne sont pas augmentés et seront les suivants :

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI (tarifs du périscolaire)

- Le matin : accueil de 7h à 9h : coefficient > 708 : 1.20€ de l'heure ou 0.6€ la ½ heure
coefficient entre 524 et 708 : 1.18€ de l'heure ou 0.59€ la ½ heure
coefficient < 524 : 1.13€ de l'heure ou 0.57€ la ½ heure

TOUTE HEURE OU DEMI-HEURE COMMENCÉES SONT DUES

- Le midi (après le repas) : coefficient >708 : 0.93€
coefficient entre 524 et 708 : 0.92€
coefficient < 524 : 0.90€

+ prix du repas : 3.90€

- Le soir : accueil de 17h à 18h30 : coefficient > 708 : 1.20€ de l'heure ou 0.6€ la ½ heure
coefficient entre 524 et 708 : 1.18€ de l'heure ou 0.59€ la ½ heure
coefficient < 524 : 1.13€ de l'heure ou 0.57€ la ½ heure

Toute tranche de demi-heure commencée est due.

- **ACCUEIL DE LOISIRS (mercredi)**

- Journée complète : coefficient >708 : 6.40€
coefficient entre 524 et 728 : 5.90€
coefficient <524 : 5.15€

+ prix du repas : 3.90€

- ½ journée du mercredi : coefficient >708 : 3.35€
coefficient entre 524 et 708 : 3.10€
coefficient <524 : 2.85€

VACANCES SCOLAIRES SANS CARTE DE LOISIRS CAF OU MSA

- Coefficient >708 : 35€ le 1^{er} enfant, 30€ le 2^{ème} et 25€ le 3^{ème}, la semaine
- Coefficient entre 524 et 708 : 32€ le 1^{er} enfant, 27€ le 2^{ème}, 22€ le 3^{ème}, la semaine
- Coefficient <524 : 30€ le 1^{er} enfant, 25€ le 2^{ème}, 20€ le 3^{ème}, la semaine

VACANCES SCOLAIRES AVEC CARTE LOISIR CAF OU MSA

16€ le 1^{er} enfant, 11€ le 2^{ème}, 6€ le 3^{ème}, la semaine.

SUBVENTION FOURNITURES SCOLAIRES 2021/2022

Après en avoir délibéré le conseil décide à l'unanimité de reconduire le forfait de 50 € par élève de la classe de 6ème jusqu'à moins de 16 ans à la date de la rentrée scolaire de septembre 2021 sur présentation à la mairie de justificatifs d'achats d'au moins 50€ de fournitures scolaires et vêtements de sport, d'un certificat de scolarité et d'un RIB des parents avant le 31 décembre 2021.

SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE

Après en avoir délibéré le conseil décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 30€ aux enfants d'Ercheu participant à un voyage scolaire sur présentation d'un RIB et d'un justificatif du voyage.

QUESTIONS DIVERSES

- Fibre : Monsieur Sauveaux demande s'il est possible de faire passer les câbles pour la fibre optique quand le raccordement au réseau d'eau de la ferme de Lannoy sera effectué. Monsieur le maire lui répond que l'installation de la fibre est gérée par Somme numérique et que cette demande leur sera soumise.
- Entretien trottoirs et caniveaux : Monsieur Sauveaux voudrait qu'un rappel soit fait aux habitants de la commune pour qu'ils entretiennent leurs trottoirs et caniveaux. Monsieur le maire l'informe qu'un rappel a déjà été mis sur l'avis à la population du mois d'avril et qu'un nouveau sera notifié sur le prochain avis à la population.
- Sécurité : Monsieur Vanlangendonck demande qu'un miroir soit installé sur la place Saint Marc.
- Déchets : Plusieurs conseillers proposent qu'une benne soit installée pendant la période estivale pour que les habitants puissent y déposer leurs déchets verts et leurs encombrants afin de lutter contre les dépôts sauvages. Monsieur le maire va se renseigner auprès de la Communauté de Communes du Grand Roye. Il précise également qu'il projette de renforcer la vidéo surveillance afin de lutter contre les diverses incivilités.
- Travaux : Les conseillers donnent une liste de travaux à effectuer dans la commune.

Séance levée à 20h16.